



Rapport du trésorier Petit Cœur de Beurre *Exercice 2018*

L'année 2018 a été une année importante pour l'Association sur le plan financier, une vraie année de transition. En effet, l'Association ayant dépassé les seuils qui déterminent qu'une Association doit faire certifier ses comptes par un Commissaire aux Comptes, nous avons dû nous professionnaliser sur ce point. En effet, ce seuil (fixé à 153 000€ d'appel public à la générosité) a été dépassé déjà depuis l'exercice 2017.

Afin de nous aider dans l'établissement des comptes, l'Association a fait appel à un expert comptable, mandaté fin 2018 puis à un Commissaire aux Comptes, afin de respecter ces obligations légales.

Cela sous entend des process beaucoup plus stricts, mis en place avec tous les bénévoles sur le territoire national, pour pouvoir répondre aux exigences qui nous sont désormais imposées. Cela nous a permis de suivre nos dépenses et nos recettes de plus près, de mieux les comprendre et les appréhender.

Nous présentons donc pour la première fois sur cet exercice 2018 des comptes annuels complets, avec des annexes explicatives et un compte emploi-ressources, qui répartit les recettes et les charges par missions sociales de l'Association, définies dans ses statuts.

Je précise ici qu'il est difficile cette année d'effectuer une vraie comparaison de l'année 2018 par rapport à 2017 étant donné que les comptes ont été établis par un expert comptable pour la première fois, avec des règles comptables parfois différentes de celles utilisées les années précédentes sur certains postes. Une comparaison est faite sur certains points ci-dessous qui nous ont paru importants et où cela se justifiait.



Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	36 699	9 190
Production vendue		7 183
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 776	5 545
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations	4 790	1 920
Autres produits	367 381	262 460
Produits d'exploitation	413 647	286 298
Achats de marchandises	43 505	20 975
Variation de stock de marchandises	-28 385	
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	206 514	108 508
Impôts et taxes	1 010	
Salaires et Traitements	60 977	25 465
Charges sociales	24 684	17 899
Amortissements et provisions	475	275
Autres charges	13	
Charges d'exploitation	308 793	173 122
RESULTAT D'EXPLOITATION	104 854	113 176
Opérations faites en commun		
Produits financiers	881	79
Charges financières		167
Résultat financier	881	-88
RESULTAT COURANT	105 735	113 088
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	66 975	25 779
Résultat exceptionnel	-66 975	-25 779
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	38 760	87 309

Les produits d'exploitation s'élevaient à plus de **413 600€**.

Ils se composent principalement des **dons** (1), pour un montant d'environ **367 400€** (soit 89%), puis des **ventes de marchandises** (2) s'élevant à environ **36 700€** (9%), des **cotisations** (3) des adhérents pour près de **4 800€** (environ 1%) et des **subventions d'exploitation** (4) pour près de **4 800€** également, soit 1%.

(1) Les **dons** ont augmenté de près de 40% par rapport à 2017. Ils s'élèvent à près de 367 400€. 43% de ces dons proviennent de dons de particuliers, alors qu'environ 41% viennent d'entreprises (y compris les partenariats), 10% d'associations ou autres, 5% des dons reçus lors du gala, alors que les 1% restants correspondent à l'abandon de frais des bénévoles. Les bénévoles peuvent en effet décider de renoncer au remboursement de leurs notes de frais qui correspond alors à un don à l'Association.



(2) Les **ventes de marchandises** se décomposent entre les ventes de goodies proposés par l'Association (64% des ventes de marchandises), 30% pour les différentes ventes de produits (comme par exemple des ventes de livres, des ventes sur les buvettes lors d'évènements, des œuvres lors des galas ou les entrées aux galas ou encore les dossards des différentes courses) et enfin 5% pour les ventes de produits Kaloo.

(3) Les **cotisations**, s'élevant à 10€ par adhérent, s'élèvent à 4 790€ pour l'année 2018, contre 1 920€ pour l'année 2017.

(4) Les seules **subventions** reçues par l'Association correspondent à celles reçues dans le cadre de l'Emploi aidé pour l'un des salariés (pour un montant de 4 776€ en 2018). Cette subvention a pris fin en juin 2018. Il est à noter ici que l'Association n'a reçu au cours de l'année 2018 aucune subvention publique spécifiquement dédiée aux associations.

Les achats de marchandises s'élèvent pour l'année 2019 à 43 505€. Ceux-ci correspondent aux **achats d'œuvres**, pour près de 10 000€, qui sont ensuite revendues aux galas organisés par l'Association (à Paris et à Toulouse pour l'année 2018), aux **achats de dossards** pour le Raid Alizée et le Marathon de Toulouse pour plus de 2 700€ (sachant que ceux-ci sont ensuite remboursés par les participants et les donateurs. En effet, l'Association a pu bénéficier de prix plus avantageux en les achetant groupés et a donc avancé ces frais aux sportifs) et aux **achats de goodies**, qui est le principal poste. Certains de ces goodies sont donnés lors d'évènements (comme les t-shirts lors de la Course des Héros par exemple) et d'autres sont vendus directement sur le site de l'Association ou lors d'évènements divers tenus sur tout le territoire. Le montant correspondant aux achats de goodies se monte à près de 30 000€.

Pour la première année depuis sa création, l'Association a fait un point sur ses stocks en fin d'année 2018. Chaque bénévole a été mise à contribution pour calculer son stock au 31/12 pour tous les biens achetés dont elle a possession. Ainsi la **variation de stocks de marchandises** s'élève à -28 385€, étant donné que ce poste était nul l'année précédente.

Les autres achats et charges externes sont beaucoup plus hétérogènes. Ils s'élèvent en 2018 à 206 000€ et ont quasiment doublé par rapport à 2017. Cela s'explique par plusieurs facteurs. L'activité de l'Association s'est intensifiée et ses actions se sont multipliées, le nombre de bénévoles a augmenté également. Pour mieux comprendre ce poste qui regroupe de nombreuses dépenses, ces charges correspondent à :

- Les achats de fournitures pour les hôpitaux pour près de 51 000€ en 2018 ;
- Les voyages des salariés et des bénévoles (carburant, trains et avions, forfaits kilométriques et frais de restauration) pour près de 29 700€;
- Les achats pour l'organisation de tous les évènements pour un montant de 27 000€ environ ;
- Des achats de prestations pour un montant de plus de 21 000€ (la Compagnie POP pour le projet marionnettes, les ateliers socio-esthétiques, les spectacles lors de l'évènement Génération Cœur Solidaire, les animations de goûter, etc...) ;



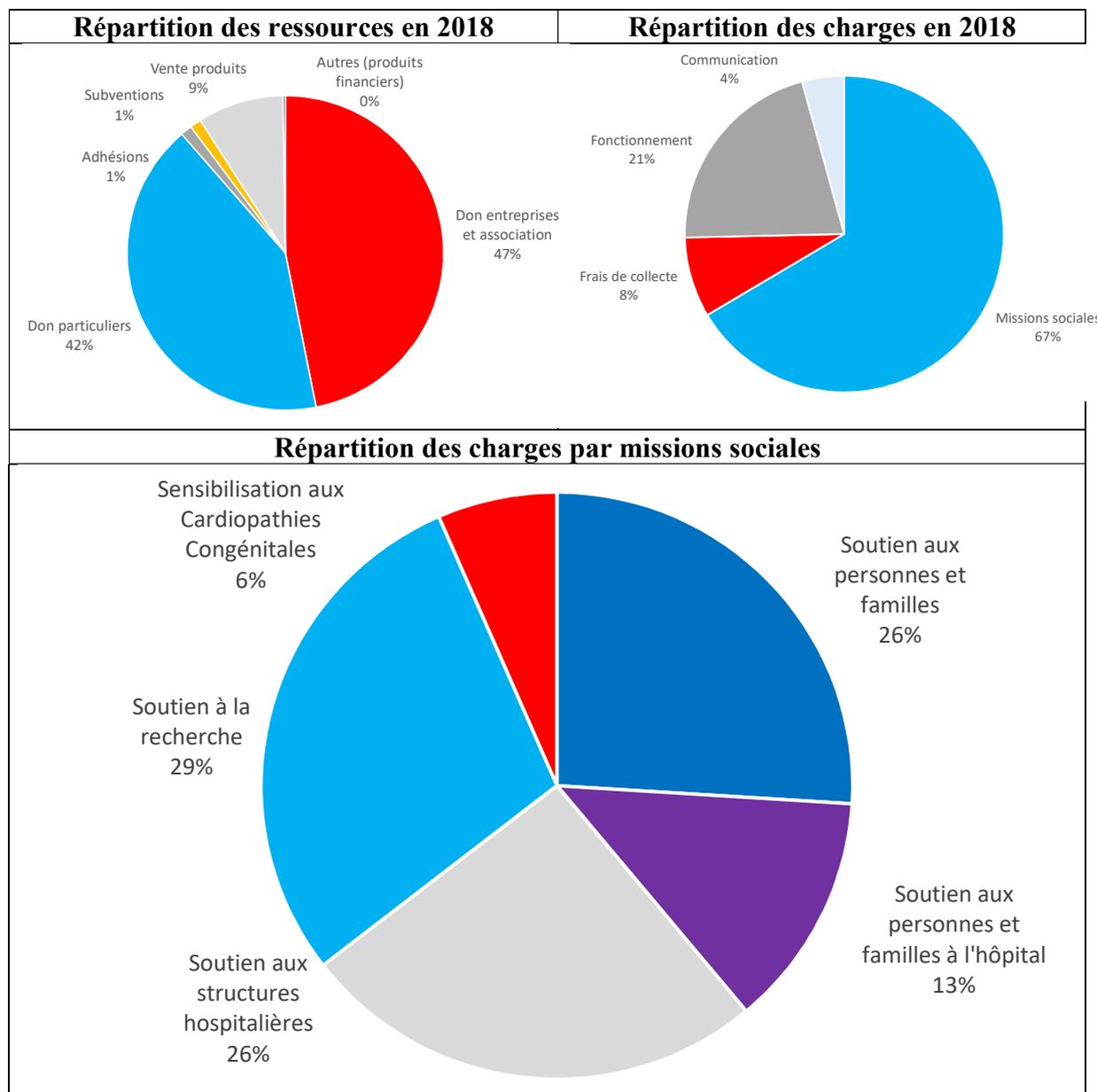
- La location du siège de l'Association à Courbevoie pour un loyer de 1 590€ par mois ainsi que les locaux de Toulouse pour lequel l'Association ne paye que les charges (650€ par an), ainsi que les assurances liées, soit un total de 20 000€ ;
- Les fournitures administratives, les fournitures d'entretien et les impressions pour environ 19 700€ ;
- Les locations de salles pour les évènements (12 200€) ;
- Les frais d'affranchissements pour tous les envois (6 800€) ;
- Les honoraires de l'expert comptable (5 160€ pour 2018 et la reprise des comptes 2017) ;
- Les honoraires du CAC (3 600€ pour 2017 et 2018) ;
- La location de sites internet représente un montant de plus de 1 600€ (logiciel Assoconnect quasi exclusivement) ;
- Les frais de télécommunication (2 lignes portables pour les salariées ainsi qu'une ligne fixe/internet au siège de l'association) pour 700€.

2018 a été la première année pleine pour les 2 salariées de l'entreprise, ainsi le montant des salaires et des charges sociales a beaucoup augmenté et représente une charge totale d'environ 85 000€ (y compris les charges sociales).

L'un des éléments important à noter également est le niveau des charges exceptionnelles qui se monte à près de 67 000€. Il correspond aux dons faits par l'Association à l'ARCFA (l'Association reverse 50% des bénéfices réalisés lors de la Course des Héros ainsi que la totalité des bénéfices des galas à l'ARCFA, soit un montant de 52 000€ pour 2018), à la Bourse Jeune Chercheur (6 000€) et à la Société Française de Cardiologie (8 500€). Il est à noter que le montant reversé à l'ARCFA dans les comptes annuels de 2018 comprend deux années de dons liés au gala (le chèque correspondant au gala 2017 ayant été encaissé tardivement par l'ARCFA).

L'excédent 2018 ressort à 38 760€.

Répartition des ressources, charges et description des ventilations analytiques



La répartition des ressources a déjà été expliquée plus haut dans le détail des produits d'exploitation. Le graphique permet de visualiser d'où proviennent ces ressources plus clairement.

En ce qui concerne les charges, elles ont été expliquées également dans les postes comptables "achats de marchandises" et "autres achats non stockés et charges externes", mais nous les ventilons ici analytiquement afin d'en faciliter la compréhension et d'analyser les chiffres d'une manière beaucoup plus opérationnelle.



Les Frais de fonctionnement incluent principalement la location du local de Courbevoie et de Toulouse, une partie des salaires des 3 salariées, les frais de déplacement des bénévoles et salariées, les assurances, les honoraires de l'expert comptable et du CAC, les frais de fonctionnement quotidien de l'Association et de la tenue des locaux

Cette année, nous avons détaillé davantage les missions sociales en 5 catégories: 1) soutien aux personnes et familles, 2) soutien aux personnes et familles à l'hôpital, 3) Soutien aux structures hospitalières, 4) Soutien à la recherche et 5) Sensibilisation aux Cardiopathies Congénitales.

Bilan 2018

Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 806	950	3 856	625
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 600		3 600	3 600
ACTIF IMMOBILISE	8 406	950	7 456	4 225
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	28 385		28 385	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	3 827		3 827	
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	162 980		162 980	151 977
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	195 193		195 193	151 977
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	203 598	950	202 648	156 202

Les immobilisations corporelles sont composés des investissements en matériels faits par l'Association dont un nouveau Mac Book et des armoires pour le siège. Les autres immobilisations financières de 3 600€ correspondent au cautionnement des locaux du siège.

La valorisation du stock a été effectuée pour la première fois pour un montant de 28 385€. Il a été évalué sur la base du prix d'achat. Il se compose notamment de t-shirts, de note books, de stylos, de stylos lampe poche, de tote bags, casquettes, porte-clés, clé USB, batteries externes,



etc... Une comparaison de La variation du stock pourra être effectuée à partir du prochain exercice.

Les autres créances correspondent à des sommes reçues par l'Association en 2019 au titre de 2018. Cela comprend des sommes reversées par Sum up (terminal de paiement qui permet à l'Association de recevoir des paiements par Carte Bleue lors de la vente de goodies, de kaloos ou bien de recevoir des dons), Microdon ainsi que le remboursement d'un trop payé.

Les disponibilités correspondent au montant que l'Association a sur ses comptes au 31/12/2018 (compte courant et Livret A).

Passif

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	127 373	40 064
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 760	87 309
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	166 133	127 373
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 596	
Dettes fiscales et sociales	11 920	8 829
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		20 000
DETTES	36 515	28 829
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	202 648	156 202

Le principal élément à noter dans le passif est l'absence de dettes financières, l'Association ne montre donc aucune dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur.

Les dettes fournisseurs sont des dettes constatées pour 2018 mais payées en 2019 ou non encore payées.

Hors bilan

Le bénévolat a été estimé à près de 274 000€. Il a été estimé sur une base de 20 400 heures réparties entre les correspondants (18 000 heures) et les "Amis de Petit Cœur de Beurre" (2 400 heures).